

Belgium-Liège: Architectural, construction, engineering and inspection services

OJ S 126/2023 04/07/2023

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Liège - Travaux - Direction des Bâtiments Communaux

National registration number: 0207.343.933_511694

Postal address: rue de Namur 2 (3e étage)

Town: Liège

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Postal code: 4000

Country: Belgium

Contact person: Thomas QUATRESOOZ

E-mail: thomas.quatresooz@liege.be

Telephone: +32 2383218

Internet address(es):

Main address: <http://liege.be>

Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=483607>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=483607>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Li%C3%A8ge+-+BAT-2023-0066%2FMP%2FTQ-F02>

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=53223>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Marche de services en 2 lots dans le cadre des travaux de la rénovation énergétique du complexe "Libération"

II.1.2. Main CPV code

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Marche de services en 2 lots dans le cadre des travaux de la rénovation énergétique du complexe "Libération"

LOT 1 en 5 tranches relatif à une mission complète d'études architecturale, d'ingénierie, d'acoustique, de coordination sécurité, de responsable PEB et de suivi de chantier, y compris une mission de géomètre-expert

LOT 2 en 3 tranches relatif à la mission d'exploration hydrogéologique en vue de mettre en place un système de géothermie ouverte

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 1 466 990,54 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

II.2. Description

II.2.1. Title

LOT 1 en 5 tranches relatif à une mission complète d'études architecturale, d'ingénierie, d'acoustique, de coordination sécurité, de responsable PEB, de suivi de chantier, de géomètre-expert

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Main site or place of performance: Complexe "Libération" (parcelle cadastrale LIÈGE 10 div C 0938 B)

II.2.4. Description of the procurement

Marche de services en 2 lots dans le cadre des travaux de la rénovation énergétique du complexe "Libération"

LOT 1 en 5 tranches relatif à une mission complète d'études architecturale, d'ingénierie, d'acoustique, de coordination sécurité, de responsable PEB et de suivi de chantier, y compris une mission de géomètre-expert

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 682 866,54 EUR

II.2.7.

Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in days: 285

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Utilisation du forum

Toute question ou demande de précision devra être formulée via le forum disponible sur la plate-forme e-procurement <https://enot.publicprocurement.be/>

Toute demande formulée via un autre biais ne sera pas traitée.

II.2. Description

II.2.1. Title

LOT 2 en 3 tranches relatif à la mission d'exploration hydrogéologique en vue de mettre en place un système de géothermie ouverte

Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Main site or place of performance: complexe « LIBERATION », place de la Libération (parcelle cadastrale LIEGE 9 div C 0191 G 23) avenue de Lille,1 (parcelle cadastrale LIEGE 9 div C 0191 F 23), et place Armand-Rassenfosse, 2 (parcelle cadastrale liège 10 div C 0191 H 23) - 4000 Liège

II.2.4. Description of the procurement

Marche de services en 2 lots dans le cadre des travaux de la rénovation énergétique du complexe "Libération"

LOT 2 en 3 tranches relatif à la mission d'exploration hydrogéologique en vue de mettre en place un système de géothermie ouverte

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 784 124,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in days: 250

This contract is subject to renewal: no

II.2.10.

Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Les exigences minimales et les diverses options sont reprises au cahier spécial des charges du présent marché.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Utilisation du forum

Toute question ou demande de précision devra être formulée via le forum disponible sur la plate-forme e-procurement <https://enot.publicprocurement.be/>

Toute demande formulée via un autre biais ne sera pas traitée.

Section III: Legal, economic, financial and technical information**III.1. Conditions for participation****III.1.2. Economic and financial standing**

List and brief description of selection criteria:

LOT 2 - La capacité financière et économique du prestataire sera appréciée sur la base de l'élément suivant :

1. Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global cumulant les trois derniers exercices (2022, 2021, 2020) au maximum

en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire dans la mesure où les informations sur ces chiffres sont disponibles. Ce chiffre d'affaire global doit atteindre un montant de 1.500.000,00 EUR (un million cinq cent mille euros) en toute hypothèse. Ce chiffre d'affaires est spécifiquement lié aux études hydrogéologiques pour la géothermie ouverte.

2. Preuve d'une assurance des risques professionnels couvrant les risques professionnels avec un niveau d'exigence minimal à hauteur de 1 250 000 €

Minimum level(s) of standards possibly required:

LOT 2 - La capacité financière et économique du prestataire sera appréciée sur la base de l'élément suivant :

1. Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global cumulant les trois derniers exercices (2022, 2021, 2020) au maximum en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire dans la mesure où les informations sur ces chiffres sont disponibles. Ce chiffre d'affaire global doit atteindre un montant de 1.500.000,00 EUR (un million cinq cent mille euros) en toute hypothèse. Ce chiffre d'affaires est spécifiquement lié aux études hydrogéologiques pour la géothermie ouverte.

2. Preuve d'une assurance des risques professionnels couvrant les risques professionnels avec un niveau d'exigence minimal à hauteur de 1 250 000 €

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Afin de garantir un niveau concurrentiel suffisant, le pouvoir adjudicateur prendra en compte des éléments de preuve datant des 5 dernières années maximum.

LOT 1 - Le soumissionnaire apportera la preuve de sa capacité technique, par les documents :

1) La composition de l'équipe qui sera amenée à remplir les missions visées dans le présent marché, ainsi que la forme juridique de cette structure (société, association momentanée) et l'identification de l'architecte désigné comme responsable opérationnel pour la réalisation de la présente mission ;

L'équipe doit au minimum être composée des spécialistes repris ci-après :

- une personne inscrite au Tableau de l'Ordre des Architectes (articles 1, 4 à 12 de la loi du 20 février 1939 sur la protection du titre et de la profession d'architecte) ;
- Un Ingénieur pour les études de stabilité ;
- Un Ingénieur pour les études de techniques spéciales ayant de l'expérience en rénovation énergétique et avec production de chaleur et de froid par le biais d'une PAC associée à la géothermie.
- Un Coordinateur sécurité ;
- Un Responsable et certificateur PEB ;
- Un Expert-géomètre ;
- Un Acousticien ;

Les documents suivants devront être annexés à cette note :

a. Pour la personne inscrite au Tableau de l'Ordre des Architectes:

a.1. une attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des Architectes de la province d'où il émane ou, pour les ressortissants des Etats membres de l'UE ou d'un autre état partie à l'accord de l'EEE, une attestation sur l'honneur d'exercer la profession d'architecte à l'étranger et de procéder à une déclaration préalable de prestations auprès du conseil national de l'Ordre des architectes (Respect de la loi du 20-02-1939 sur la protection du titre d'architecte et respect de la loi du 26-06-1963 créant un Ordre des architectes) ;

b. Pour l'Ingénieur chargé des études de stabilité :

b.1. la copie du titre d'études de la personne physique en charge de la mission attestant de sa qualité d'ingénieur civil en construction ou d'ingénieur civil architecte. La personne physique en charge de la mission devra posséder un titre lors de l'exercice de celle-ci pouvant engager l'ingénieur conseil ou le bureau d'ingénieurs conseil soumissionnaire ;

c. Pour l'Ingénieur chargé des études de techniques spéciales :

c.1. la copie du titre d'études de la personne physique en charge de la mission attestant de sa qualité d'ingénieur civil en électromécanique ou en électricité ou d'ingénieur civil des constructions ou d'ingénieur industriel et/ou possession du grade de master en sciences de l'ingénieur industriel avec pour option construction, électromécanique ou électricité. La personne physique en charge de la mission devra posséder un titre lors de l'exercice de celle-ci pouvant engager l'ingénieur conseil ou le bureau d'ingénieurs conseil soumissionnaire ;

d. Pour le Coordinateur sécurité:

d.1. l'identité et les coordonnées complètes ;

d.2. le diplôme agréé de formation complémentaire de niveau 1 ou 2, visé à l'arrêté royal du 10 août 1978 déterminant la formation complémentaire imposée aux chefs des services de S. H.E.L.T. (sécurité, hygiène, et embellissement des lieux de travail) et à leurs adjoints ou équivalent pour les ressortissants des Etats membres de l'UE ;

d.3. le diplôme agréé de formation complémentaire en matière de coordination de sécurité et de santé pour coordinateur de niveau A ou B, telle que prévue dans l'arrêté royal du 25 janvier 2001 ou équivalent pour les ressortissants des Etats membres de l'UE;

- d.4. une attestation sur l'honneur signée par cette personne selon laquelle elle dispose d'une connaissance suffisante de la réglementation et des techniques en matière de bien-être sur les chantiers temporaires et mobiles dans le cadre des travaux de bâtiments ;
- e. Pour le Responsable et certificateur PEB :
- e.1. l'identité et les coordonnées complètes ;
- e.2. la copie de la notification d'agrément pour l'exercice de la mission de "Responsable et certificateur PEB 2015", conformément aux Décret du 28 novembre 2013 et l'Arrêté du gouvernement wallon du 15 mai 2014 relatifs à la performance énergétique des bâtiments entrés en vigueur le 1er mai 2015 ou équivalent pour les ressortissants des Etats membres de l'UE;
- f. Pour l'expert-géomètre :
- f.1. l'identité et les coordonnées complètes ;
- f.2. la preuve de son inscription au tableau des titulaires du Conseil fédéral des Géomètres – Experts conformément à la Loi du 11 mai 2003 ou équivalent pour les ressortissants des Etats membres de l'UE ;
- g. Pour l'acousticien :
- g.1. l'identité et les coordonnées complètes ;
- g.2. La copie de la notification d'agrément du laboratoire conformément à l'Arrêté du Gouvernement wallon du 1er juillet 2010, dans le cadre de la lutte contre le bruit pour les catégories de projets :
- § Catégorie 1 : Mesures sonométriques de contrôle ;
- § Catégorie 2 : Études acoustiques réalisées dans le cadre d'études : technico-économique, respect législation, EIE
- 2) Les références respectives pour les membres de l'équipe suivante :
- a. Pour l'architecte, présenter de manière plus détaillée d'au moins 2 références en rénovation énergétique (projet ou réalisation, dont au moins une aura fait l'objet d'une réception provisoire) dont la valeur des travaux s'élève à min 750.000€ exécutées au cours des cinq dernières années max (2022 à 2018), les bâtiments de référence seront des bâtiments moyens tertiaires de min 2.000m². A titre de preuve le soumissionnaire joindra également la réception provisoire.
- Pour les projets réalisés, un certificat de bonne exécution émanant du maître de l'ouvrage sera joint. Ces certificats indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. S'il s'agit de travaux pour le compte d'autorités publiques, la justification est fournie par des certificats émis ou contresignés par l'autorité compétente ;
- S'il s'agit de travaux pour le compte de personnes privées les prestations sont certifiées par celles-ci. Le cas échéant, ces certificats seront transmis directement au Pouvoir adjudicateur par l'autorité compétente. Des procès-verbaux de réception provisoire ne sont pas considérés comme des certificats de bonne exécution.
- b. Pour l'ingénieur chargé des études de stabilité, fournir la preuve de la bonne exécution au cours de ces 5 dernières années max (2022 à 2018) dont la valeur des travaux s'élève à min 300.000€ d'au moins 2 services similaires (par services similaires, on entend la construction ou la rénovation de bâtiments tertiaires d'ampleur similaire à celui de la présente mission) prouvant sa connaissance et sa maîtrise de tels projets.*
- c. Pour l'ingénieur chargé des études de techniques spéciales, fournir la preuve de la bonne exécution au cours de ces 5 dernières années max (2022 à 2018) dont la valeur des travaux s'élève à min 450.000€ :
- c.1. 2 services similaires (par services similaires, on entend la construction ou la rénovation énergétique de bâtiments tertiaires d'ampleur similaire à celui de la présente mission) prouvant sa connaissance et sa maîtrise de tels projets.

c.2. 1 service similaire où l'installation HVAC de production de chaleur et de froid est assurée par une PAC eau-eau. Cette PAC doit être associée à une installation de géothermie avec une production d'au moins 300 kw en chaud et/ou en froid.*

* Veuillez prendre connaissance obligatoirement des informations complémentaires au point "VI.3) Informations complémentaires" du présent avis de marché.

LOT 2 - Capacité technique :

Fournir des références (5 dernières années, de 2018 à 2020 max) précisant le lieu, la nature et la durée de la mission, les coordonnées d'une personne de contact représentant le maître de l'ouvrage ayant commandé les dits travaux pour différents types de références : 1. 2 modélisations hydrogéologiques 3D (avec calibrage du modèle en régime permanent et régime transitoire) d'un montant min de la mission de 20.000 €, développées pour le design d'une géothermie ouverte avec réinjection dans la nappe;

2. 3 expériences de réalisation et suivi de forage dans des contextes géologiques caractérisés par des terrains meubles, des terrains rocheux et au moins un dans un contexte d'alluvions de la Meuse et dont le montant min de la mission atteint les 50.000 € ;

3. 2 expériences (2 sites d'étude différents) d'essais de pompage avec réinjection dans la nappe dont le montant min de la mission atteint les 100.000 € et fourniture de la preuve de reproduction de ces essais par le modèle hydrogéologique 3D exploité pour le design d'un système géothermique ouvert avec réinjection dans la nappe ;

4. 1 essai de traçage thermique (chauffage de l'eau souterraine pompée d'un puits et ensuite réinjectée dans un puits d'injection) avec reproduction de l'essai dans un modèle hydrogéologique 3D exploité pour le design d'un système géothermique ouvert avec réinjection dans la nappe dont le montant min de la mission atteint les 20.000 € ;

5. 3 expériences de demande de permis d'environnement en Wallonie pour des prises d'eau souterraines et essais de pompage de caractérisation dédiés à des systèmes de géothermie ouverte sur nappe avec réinjection dans celle-ci et dont le montant min des travaux concernés par le permis atteint les 50.000 € ;

6. 3 attestations de bonne exécution de design d'installation géothermique en système ouvert avec réinjection dans la nappe et dont le montant min de la mission atteint les 25.000 €.

1. Agrément pour le forage ;

2. Agrément Expert Sols en Wallonie pour la gestion des terres, ou équivalent ;

3. 1 diplôme d'ingénieurs civil géologue ou des mines ou hydrogéologue ;

4. 1 CV reprenant au moins 1 référence de modélisation hydrogéologique 3D (des années 2018 à 2022 max) ;

Minimum level(s) of standards possibly required:

Afin de garantir un niveau concurrentiel suffisant, le pouvoir adjudicateur prendra en compte des éléments de preuve datant des 5 dernières années maximum.

LOT 1 - Le soumissionnaire apportera la preuve de sa capacité technique, par les documents :

1) La composition de l'équipe qui sera amenée à remplir les missions visées dans le présent marché, ainsi que la forme juridique de cette structure (société, association momentanée) et l'identification de l'architecte désigné comme responsable opérationnel pour la réalisation de la présente mission ;

L'équipe doit au minimum être composée des spécialistes repris ci-après :

- une personne inscrite au Tableau de l'Ordre des Architectes (articles 1, 4 à 12 de la loi du 20 février 1939 sur la protection du titre et de la profession d'architecte) ;

- Un Ingénieur pour les études de stabilité ;

- Un Ingénieur pour les études de techniques spéciales ayant de l'expérience en rénovation énergétique et avec production de chaleur et de froid par le biais d'une PAC associée à la géothermie.

- Un Coordinateur sécurité ;

- Un Responsable et certificateur PEB ;
- Un Expert-géomètre ;
- Un Acousticien ;

Les documents suivants devront être annexés à cette note :

a. Pour la personne inscrite au Tableau de l'Ordre des Architectes:

a.1. une attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des Architectes de la province d'où il émane ou, pour les ressortissants des Etats membres de l'UE ou d'un autre état partie à l'accord de l'EEE, une attestation sur l'honneur d'exercer la profession d'architecte à l'étranger et de procéder à une déclaration préalable de prestations auprès du conseil national de l'Ordre des architectes (Respect de la loi du 20-02-1939 sur la protection du titre d'architecte et respect de la loi du 26-06-1963 créant un Ordre des architectes) ;

b. Pour l'Ingénieur chargé des études de stabilité :

b.1. la copie du titre d'études de la personne physique en charge de la mission attestant de sa qualité d'ingénieur civil en construction ou d'ingénieur civil architecte. La personne physique en charge de la mission devra posséder un titre lors de l'exercice de celle-ci pouvant engager l'ingénieur conseil ou le bureau d'ingénieurs conseil soumissionnaire ;

c. Pour l'Ingénieur chargé des études de techniques spéciales :

c.1. la copie du titre d'études de la personne physique en charge de la mission attestant de sa qualité d'ingénieur civil en électromécanique ou en électricité ou d'ingénieur civil des constructions ou d'ingénieur industriel et/ou possession du grade de master en sciences de l'ingénieur industriel avec pour option construction, électromécanique ou électricité. La personne physique en charge de la mission devra posséder un titre lors de l'exercice de celle-ci pouvant engager l'ingénieur conseil ou le bureau d'ingénieurs conseil soumissionnaire ;

d. Pour le Coordinateur sécurité:

d.1. l'identité et les coordonnées complètes ;

d.2. le diplôme agréé de formation complémentaire de niveau 1 ou 2, visé à l'arrêté royal du 10 août 1978 déterminant la formation complémentaire imposée aux chefs des services de S. H.E.L.T. (sécurité, hygiène, et embellissement des lieux de travail) et à leurs adjoints ou équivalent pour les ressortissants des Etats membres de l'UE ;

d.3. le diplôme agréé de formation complémentaire en matière de coordination de sécurité et de santé pour coordinateur de niveau A ou B, telle que prévue dans l'arrêté royal du 25 janvier 2001 ou équivalent pour les ressortissants des Etats membres de l'UE;

d.4. une attestation sur l'honneur signée par cette personne selon laquelle elle dispose d'une connaissance suffisante de la réglementation et des techniques en matière de bien-être sur les chantiers temporaires et mobiles dans le cadre des travaux de bâtiments ;

e. Pour le Responsable et certificateur PEB :

e.1. l'identité et les coordonnées complètes ;

e.2. la copie de la notification d'agrément pour l'exercice de la mission de "Responsable et certificateur PEB 2015", conformément aux Décret du 28 novembre 2013 et l'Arrêté du gouvernement wallon du 15 mai 2014 relatifs à la performance énergétique des bâtiments entrés en vigueur le 1er mai 2015 ou équivalent pour les ressortissants des Etats membres de l'UE;

f. Pour l'expert-géomètre :

f.1. l'identité et les coordonnées complètes ;

f.2. la preuve de son inscription au tableau des titulaires du Conseil fédéral des Géomètres – Experts conformément à la Loi du 11 mai 2003 ou équivalent pour les ressortissants des Etats membres de l'UE ;

g. Pour l'acousticien :

g.1. l'identité et les coordonnées complètes ;

g.2. La copie de la notification d'agrément du laboratoire conformément à l'Arrêté du Gouvernement wallon du 1er juillet 2010, dans le cadre de la lutte contre le bruit pour les catégories de projets :

§ Catégorie 1 : Mesures sonométriques de contrôle ;

§ Catégorie 2 : Études acoustiques réalisées dans le cadre d'études : technico-économique, respect législation, EIE

2) Les références respectives pour les membres de l'équipe suivante :

a. Pour l'architecte, présenter de manière plus détaillée d'au moins 2 références en rénovation énergétique (projet ou réalisation, dont au moins une aura fait l'objet d'une réception provisoire) dont la valeur des travaux s'élève à min 750.000€ exécutées au cours des cinq dernières années max (2022 à 2018), les bâtiments de référence seront des bâtiments moyens tertiaires de min 2.000m². A titre de preuve le soumissionnaire joindra également la réception provisoire.

Pour les projets réalisés, un certificat de bonne exécution émanant du maître de l'ouvrage sera joint. Ces certificats indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. S'il s'agit de travaux pour le compte d'autorités publiques, la justification est fournie par des certificats émis ou contresignés par l'autorité compétente ;

S'il s'agit de travaux pour le compte de personnes privées les prestations sont certifiées par celles-ci. Le cas échéant, ces certificats seront transmis directement au Pouvoir adjudicateur par l'autorité compétente. Des procès-verbaux de réception provisoire ne sont pas considérés comme des certificats de bonne exécution.

b. Pour l'ingénieur chargé des études de stabilité, fournir la preuve de la bonne exécution au cours de ces 5 dernières années max (2022 à 2018) dont la valeur des travaux s'élève à min 300.000€ d'au moins 2 services similaires (par services similaires, on entend la construction ou la rénovation de bâtiments tertiaires d'ampleur similaire à celui de la présente mission) prouvant sa connaissance et sa maîtrise de tels projets.*

c. Pour l'ingénieur chargé des études de techniques spéciales, fournir la preuve de la bonne exécution au cours de ces 5 dernières années max (2022 à 2018) dont la valeur des travaux s'élève à min 450.000€ :

c.1. 2 services similaires (par services similaires, on entend la construction ou la rénovation énergétique de bâtiments tertiaires d'ampleur similaire à celui de la présente mission) prouvant sa connaissance et sa maîtrise de tels projets.

c.2. 1 service similaire où l'installation HVAC de production de chaleur et de froid est assurée par une PAC eau-eau. Cette PAC doit être associée à une installation de géothermie avec une production d'au moins 300 kw en chaud et/ou en froid.*

* Veuillez prendre connaissance obligatoirement des informations complémentaires au point "VI.3) Informations complémentaires" du présent avis de marché.

LOT 2 - Capacité technique :

Fournir des références (5 dernières années, de 2018 à 2020 max) précisant le lieu, la nature et la durée de la mission, les coordonnées d'une personne de contact représentant le maître de l'ouvrage ayant commandé les dits travaux pour différents types de références : 1. 2

modélisations hydrogéologiques 3D (avec calibrage du modèle en régime permanent et régime transitoire) d'un montant min de la mission de 20.000 €, développées pour le design d'une géothermie ouverte avec réinjection dans la nappe;

2. 3 expériences de réalisation et suivi de forage dans des contextes géologiques caractérisés par des terrains meubles, des terrains rocheux et au moins un dans un contexte d'alluvions de la Meuse et dont le montant min de la mission atteint les 50.000 € ;

3. 2 expériences (2 sites d'étude différents) d'essais de pompage avec réinjection dans la nappe dont le montant min de la mission atteint les 100.000 € et fourniture de la preuve de

reproduction de ces essais par le modèle hydrogéologique 3D exploité pour le design d'un système géothermique ouvert avec réinjection dans la nappe ;

4. 1 essai de traçage thermique (chauffage de l'eau souterraine pompée d'un puits et ensuite réinjectée dans un puits d'injection) avec reproduction de l'essai dans un modèle hydrogéologique 3D exploité pour le design d'un système géothermique ouvert avec réinjection dans la nappe dont le montant min de la mission atteint les 20.000 € ;

5. 3 expériences de demande de permis d'environnement en Wallonie pour des prises d'eau souterraines et essais de pompage de caractérisation dédiés à des systèmes de géothermie ouverte sur nappe avec réinjection dans celle-ci et dont le montant min des travaux concernés par le permis atteint les 50.000 € ;

6. 3 attestations de bonne exécution de design d'installation géothermique en système ouvert avec réinjection dans la nappe et dont le montant min de la mission atteint les 25.000 €.

1. Agrément pour le forage ;

2. Agrément Expert Sols en Wallonie pour la gestion des terres, ou équivalent ;

3. 1 diplôme d'ingénieurs civil géologue ou des mines ou hydrogéologue ;

4. 1 CV reprenant au moins 1 référence de modélisation hydrogéologique 3D (des années 2018 à 2022 max) ;

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession

III.2.3. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 14/08/2023 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 14/08/2023 Local time: 10:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

Electronic payment will be used

VI.3. Additional information

COMPLÉMENTS SÉLECTION QUALITATIVE

Veuillez prendre connaissance obligatoirement les informations suivantes :

- Suite à un problèmes technique concernant la limite de caractères, les éléments suivants sont à rajouter au point III.1.3 Capacité technique et professionnelle :

- Lot 1 - 2.b. Au moins une des deux références devra avoir fait l'objet :

S'il s'agit de travaux pour le compte d'autorités publiques, d'une justification de ces prestations par des certificats émis ou contresignés par l'autorité compétente ;

S'il s'agit de travaux pour le compte de personnes privées, d'une certification de ces prestations par une réception provisoire.

- Lot 1 - 2.c.2. Au moins deux des trois références devront avoir fait l'objet :

S'il s'agit de travaux pour le compte d'autorités publiques, d'une justification de ces prestations par des certificats émis ou contresignés par l'autorité compétente ;

S'il s'agit de travaux pour le compte de personnes privées, d'une certification de ces prestations par une réception provisoire..

UTILISATION DU FORUM

Toute question ou demande de précision devra être formulée via le forum disponible sur la plate-forme e-procurement <https://enot.publicprocurement.be/>

Toute demande formulée via un autre biais ne sera pas traitée.

DÉLAI DE VALIDITÉ

Les soumissionnaires restent respectivement engagés pour chacune des 5 tranches du lot 1 et pour chacune des 3 tranches du lot 2 dès lors que la notification de la 1ère tranche est opérée par le pouvoir adjudicateur avant l'expiration d'un délai de 250 jours calendrier à compter de la date limite de réception des offres.

Chacune des tranches peut être soumise à une notification distincte par le Pouvoir adjudicateur.

DÉPÔT DES OFFRES

L'utilisation de moyens électroniques pour l'établissement et l'introduction des offres est obligatoire.

Les offres doivent parvenir avant la date et l'heure fixée dans l'avis de marché.

Elles sont acceptées pour autant qu'elles soient réceptionnées avant la date et l'heure limite d'introduction fixée dans l'avis de marché. L'offre qui parviendrait à l'heure fixée ou après celle-ci sera donc considérée comme tardive.

Les offres sont introduites électroniquement via l'application e-tendering accessible sur Internet à l'adresse suivante <https://eten.publicprocurement.be/>.

VISITE DES LIEUX

La présence à la visite des lieux est obligatoire. Tout soumissionnaire qui n'aura pas participé à la visite obligatoire verra son offre frappée de nullité.

Cette attestation doit être jointe à l'offre.

Les visites des lieux auront lieu les jeudis 13, 20 et 27 juillet 2023.

La participation à la visite doit être annoncée au moins 5 jours en avance à Mme. Marie PIRLET - 04/238.31.62 (marie.pirlet@liege.be) ou à Mr Cédric MASY - 04/238.31.45 (cedric.masy@liege.be)

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat
Postal address: Rue de la science 33
Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

29/06/2023